



## PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROTECTION DES DONNÉES



#### PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL 2024

Afin d'atteindre les objectifs stratégiques et opérationnels que la CNPD s'est donnée dans son plan stratégique pour la période 2023-2025, et en supplément des actions qu'elle mène au quotidien pour assurer sa mission, la Commission nationale envisage d'entreprendre les actions suivantes au cours de cette année-ci :



### Objectif stratégique 1 : SENSIBILISATION DES ACTEURS À LA PROTECTION DES DONNÉES

- Amélioration des outils de communication externe par l'utilisation plus poussée d'éléments graphiques, visuels et animés. Déploiement sur base de la campagne de sensibilisation "Droit des citoyens" et poursuite avec déploiement sur d'autres contenus (sécurité des données, databreach récurrents, ...)
- **Ø** Développement de nouvelles formations et activités de sensibilisation :
  - Identification de thèmes (ensemble avec CGPD et INAP) pour la création de modules spécialisés et ateliers interactifs sur le RGPD pour les agents de l'Etat et des Communes;
  - Continuation de la mise en œuvre des séances «CNPD Data Protection Basics» en y intégrant de nouveaux éléments pour mieux illustrer et en tenant compte des retours des participants;
  - Organisation d'ateliers de travail (« DaProLab ») sur les sujets suivants : IA, statistiques publiques, sécurité des données personnelles, missions du DPO;
  - Développement d'un concept de sensibilisation large par des formations et des fiches pratiques au sujet des violations de données;
  - Développement de lignes directrices thématiques et FAQ :
    - Mise à jour des LDT « Vidéosurveillance »
    - Mise à jour des LDT « Transferts pays tiers »
    - Nouvelles LDT « Ressources humaines avec consultation publique »
    - FAQ « Protection des données personnelles en matière immobilière »





### Objectif stratégique 2 : DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION D'OUTILS DE CONFORMITÉ

- Mise en œuvre du projet ALTO conventionné par la Commission européenne ensemble avec la Luxembourg House of Cybersecurity en vue du développement d'une boîte à outils dédiée aux TPE et PME établies au Luxembourg pour leur permettre d'évaluer et d'augmenter leur degré de maturité par rapport à la conformité RGPD.
- Promotion, revue et adoption de codes de conduite en vertu de l'article 40 du RGPD.
- Promotion de la Certification RGPD-CARPA.
- Développement d'un outil « bac à sable » sur la protection des données dédié à l'intelligence artificielle pour les premières itérations.



## Objectif stratégique 3 : INTENSIFICATION DES ACTIVITÉS D'ENQUÊTE

- Augmentation du nombre d'enquête ouvertes sur base de réclamations suite à l'instruction accélérée de réclamations.
- Développement d'un nouveau concept d'un pool d'enquête incluant une guidance publique pré-enquête sur la thématique retenue, une phase d'enquête et une communication post-enquête.
- Enquêtes récurrentes sur le registre des activités de traitement (art. 30) et sur les traitements de vidéosurveillance dans les lycées.



# Objectif stratégique 4 : RENFORCEMENT DES STRUCTURES ORGANISATIONNELLES DE LA CNPD

- Mise en place d'un « Project & Process management office ».
- Modélisation des entités organisationnelles et des processus internes.
- Finalisation et mise en place du concept de veille juridique et technologique en vue de proposer un outil de travail pour les services de la CNPD.
- Développement de l'offre de formation continue interne des agents de la CNPD.